

ANNEXE : Structure de co-coordination de la TGFM

L'équipe de travail de la TGFM est composée de 6 personnes qui relèvent du Comité de coordination (Coco - notre conseil d'administration). En binôme avec les autres membres de l'équipe, chaque personne à l'organisation communautaire et à la co-coordination est responsable de quatre (4) dossiers :

- **Un (1) dossier lié à la gestion interne** parmi les suivants :
 - Communications
 - Ressources humaines
 - Soutien au Coco
 - **Finances** (à combler)
 - Vie associative
- **Trois (3) dossiers en organisation communautaire** parmi les suivants :
 - Droit à la ville
 - **Droit au logement** (à combler)
 - Profilages
 - Inclusion
 - **Mobilité** (à combler)
 - Santé
 - **Entente sectorielle de développement** (à combler)

Présentation schématisée des binômes de travail

Le poste à combler correspond à la **Personne 4**.

Dossiers internes

Communications	Personne 1	Personne 6	Finances	Personne 4	Personne 6
Ressources humaines	Personne 2	Personne 6	Vie associative	Personne 5	Personne 6
Soutien au Coco	Personne 3	Personne 6			

Dossiers en organisation communautaire (voir [planification stratégique](#) pour plus de détails)

Droit à la ville	Personne 2	Personne 5	Mobilité	Personne 1	Personne 4
Droit au logement	Personne 3	Personne 4	Santé	Personne 1	Personne 3
Profilages	Personne 2	Personne 3	Entente sectorielle	Personne 2	Personne 4
Inclusion	Personne 1	Personne 5			